

/DA

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-16 du 11 Janvier 1996

Portant nomination des Doyens et Vice-Doyens des facultés de l'Université Nationale du Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU La Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU La Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU Le Décret N° 95-381 du 22 Novembre 1995 portant composition du Gouvernement ;
- VU Le Décret N° 93-111 du 19 Mai 1993 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Education Nationale et le Décret N° 94-89 du 11 Avril 1994 qui l'a modifié ;
- VU L'Arrêté Ministériel N° 0007/MEN/CAB/DC/R-UNB/SG du 5 Juillet 1995 ;
- SUR Rapport du Ministre de l'Education Nationale ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 04 Janvier 1996 ;

DECRETE :

Article 1er.- Les personnes dont les noms suivent sont nommées dans les fonctions ci-après, au Ministère de l'Education Nationale :

- Doyen de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines : Albert NOUHOUAYI

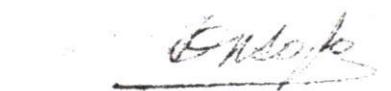
.../...

- Vice-Doyen de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines : Alexis BANCOLE
- Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Politiques : Fulbert GERO AMOUSSOUGA
- Vice-Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Politiques : Virgile A. AKPOVO
- Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques : Moussiliou GBADAMASSI
- Vice-Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques : Fatiou TOUKOUROU
- Doyen de la Faculté des Sciences Agronomiques : Firmin Dossou ADJAHOSSOU
- Vice-Doyen de la Faculté des Sciences Agronomiques : Pierre ATACHI
- Doyen de la Faculté des Sciences de la Santé : César AKPO
- Vice-Doyen de la Faculté des Sciences de la Santé : Achille MASSOUGBODJI

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 11 Janvier 1996

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



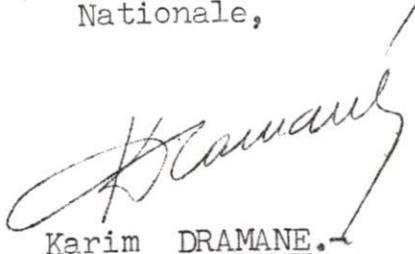
Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre d'Etat, Chargé de la
Coordination de l'Action Gouvernementale
et de la Défense Nationale,



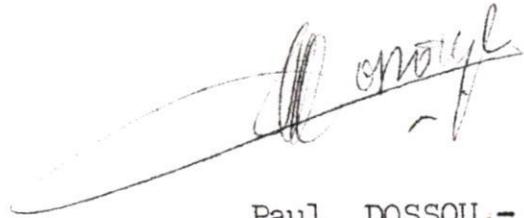
Désiré VIEYRA.-

Le Ministre de l'Education
Nationale,



Karim DRAMANE.-

Le Ministre des Finances,



Paul DOSSOU.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CES 2 CC 2 HAAC 2 MEDN 4 MEN 4
MF 4 AUTRES MINISTERES 17 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGDDI 5 BN-DAN
DLC 3 CCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3
INTERESSES 10 JO 1.-